



CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

25 JUIN 2019

NOUVELLE-AQUITAINE

Commune de Saint-Pardoux-le-Lac
Mairie annexe de Saint-Pardoux
5 rue de l'Ancien Château
Saint-Pardoux
87250 Saint-Pardoux-le-Lac
05.55.76.33.82
commune.saint.pardoux@orange.fr

Monsieur le Président de la Chambre Régionale des
comptes de Nouvelle Aquitaine

3, place des Grands Hommes
CS 30059
33064 BORDEAUX CEDEX

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

25 JUIN 2019

NOUVELLE-AQUITAINE

Objet : Rapport sur les comptes et de la gestion
de la commune de SAINT PARDOUX.

Monsieur le Président,

Par courrier recommandé, daté du 24 mai dernier, vous m'avez notifié le rapport d'observations définitives relatif aux comptes et à la gestion de la commune de SAINT PARDOUX et je vous remercie d'avoir bien voulu me proposer d'apporter une réponse à celles-ci.

Le contenu de ce rapport n'appelle pas de remarques particulières. Il ne fait que mettre en évidence les difficultés liées à l'absence d'un fonds de roulement, la faiblesse des ressources fiscales et la baisse des dotations de l'Etat qui n'ont pas suivi la progression régulière de la population.

Les propositions formulées dans ce rapport devront être prises en compte par la nouvelle commune afin de rendre plus normale la situation financière grandement altérée par la création d'un lotissement.

Dans celles-ci je relève toutefois une suggestion qui ne me paraît pas pouvoir être retenue concernant le relèvement du prix de cession "afin d'accélérer le dénouement de l'opération".

En effet, pour des raisons d'équité, il ne me semble pas possible d'appliquer désormais un prix au m² autre que celui pratiqué pour les terrains déjà vendus.

Il faut savoir que le coût de cet aménagement avait été évalué par les services de l'Equipement au prix actuel de vente mais les travaux réalisés ont fait ressortir un prix de 30% supérieur à celui prévu entraînant un déficit important de l'opération. Appliquer un prix moins élevé aurait peut être permis de vendre l'ensemble des lots mais pour un déficit identique.

Restant à votre disposition pour plus de précisions,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Maire-délégué,



Jean Michel LARDILLIER.